

Éducation. Le collège Jules-ferry de Querqueville était fermé hier en raison de problèmes de sécurité

Les professeurs exercent leur droit de retrait

LA GRONDE se fait de nouveau entendre au collège Jules-Ferry. En 2021, la rentrée scolaire avait été annulée. La dernière rentrée s'est déroulée de manière plus apaisée et les cours ont eu lieu normalement jusqu'à hier, en fin d'après-midi, lorsque les personnels de l'établissement, professeurs, surveillants, agents, ont été informés par la directrice Karina Delanous que la contre-visite de la commission départementale de sécurité ayant eu lieu mercredi avait émis un avis défavorable avec interdiction d'exercer, oralement, la notification écrite n'ayant pas encore été reçue.

Lors de cette commission, le représentant de la mairie de Cherbourg a notifié, oralement de nouveau, qu'il établirait une autorisation d'exploitation temporaire en attendant l'intervention d'un technicien de maintenance pour la remise en conformité du système de sécurité.

« Jusqu'à nouvel ordre »

Les professeurs, indignés de la décision de leur directrice de ne pas fermer l'établissement et devant la gravité de la situation, ont décidé d'exercer leur droit de retrait. C'est ainsi que tous les élèves se présentant au collège ont dû hier patienter dans la cour, sous une pluie battante, en attendant l'autorisation de leurs parents pour rentrer chez eux. Les surveillants et agents ont également été invités à quitter l'établissement jusqu'à nouvel ordre.

La raison de l'avis défavorable de la contre-visite concerne le système de sécurité et d'incendie. Aucune des portes coupe-feu ne fonctionne, une grande partie des alarmes incendie ne fonctionnent pas non plus et les autres alarmes sont inaudibles. Ce constat ne fait que s'ajouter à de problèmes déjà pointés du doigt et à ce jour non résolus, concernant la défaillance du chauffage notamment. Autrement dit, « la coupe est pleine ».

Une professeure sur place mentionne que « s'il s'agissait d'un restaurant ou tout autre établissement, la fermeture administrative serait aussitôt décrétée. Il y a la cantine de surcroît, c'est incompréhensible alors qu'il s'agit de la sécurité de tous. »

Les professeurs exerceront leur droit de retrait « jusqu'à nouvel ordre ».

« Un entre-deux pas satisfaisant »

La situation reste complexe malgré l'impact du droit de retrait des professeurs et la communication jugée « contradictoire » de la direction du collège. En effet, un message de l'administration de l'établissement invite les élèves à « reprendre le chemin des cours et de la cantine ». Dans le même temps, Odile Lefaix-Veron, présente hier au conseil d'administration, affirme bien avoir été informée de ce problème déjà relevé en février 2022 et indique qu'une entreprise « est d'ores et déjà sur place pour remédier au problème ».

Cependant, les professeurs et leurs représentants sont formels. Ce n'est pas en une après-midi avec de menus travaux que la sécurité de l'établissement sera opérationnelle. Seulement une poignée d'élèves se sont présentés au collège pour l'après-midi, sans réellement savoir si leurs cours auraient lieu.

Le technicien dépêché en fin de matinée a installé des mesures temporaires pour une reprise normale des cours lundi, mais les travaux ne sont pas encore effectués. « Cet entre-deux n'est évidemment pas satisfaisant » et beaucoup déplorent « le silence » de la directrice, mettant à mal leur confiance.

France 3 Normandie a pu rapidement s'entretenir avec un professeur, représentant syndical, et interroger des élèves qui sortaient à 14 h 30.

Aurélié ROUMY



Les professeurs, indignés, devant l'entrée du collège Jules-Ferry où ils exercent leur droit de retrait.